

UNIVERSITEIT UTRECHT

Le choix d'une école primaire

La carte scolaire face au libre choix



Les motifs de choix de l'école primaire ; une approche comparative en fonction de sites web

**Mémoire du Bachelor (BA Eindwerkstuk)
25-07-2012**

Nom: Daphne van Kesteren

Numéro d'étudiant: 3379043

Sous la direction de: Madame M.C. Foux

Samenvatting

In deze studie werd onderzocht wat de motieven zijn van ouders voor het kiezen van een basisschool voor hun kind. Door middel van een intercultureel vergelijkend onderzoek, werden 50 websites van Franse basisscholen en 50 websites van Nederlandse basisscholen met elkaar vergeleken. Er werd gekeken naar de manier waarop de basisscholen zich via hun websites profileerden, aan de hand van tien mogelijke schoolkeuzemotieven. Er werd uitgegaan van het feit dat de motieven die op de websites genoemd werden, de criteria van ouders tijdens het schoolkeuzep proces reflecteerden. Uit het onderzoek kwam naar voren dat de Nederlandse ouders meer waarde lijken te hechten aan het werken in kleine klassen, aan moderne techniek en aan een goede sfeer op school. Daar komt bij dat de Nederlandse scholen een intiemere band hebben met de ouders en dat alle scholen beschikken over een schoolgids. Het motief waaraan de Franse ouder meer waarde lijkt te hechten, is de sanitaire staat van de school. Voor zowel de Franse als de Nederlandse ouder zijn het schooltype en de resultaten belangrijk.

Sleutelwoorden: *choix de l'école, parents, motifs, école primaire, élèves, Pays-Bas, France, carte scolaire, sites web, étude comparative interculturelle*

Index

	Page
Introduction	4
Chapitre 1. Le processus décisionnel du choix de l'école	6
1.1. Les modèles « <i>value-expectancy</i> »	6
1.2. Le « <i>buyer behaviour</i> »	7
1.3. Le processus décisionnel	8
1.3.1. Les types de comportement décisionnel du consommateur	8
1.3.2. Les différentes phases du processus décisionnel	9
1.4. Le choix d'une école primaire	10
1.4.1. Les critères du processus décisionnel	11
1.4.2. Le modèle conceptuel du choix de l'école	13
Chapitre 2. Le choix de l'école : libre ou programmé ?	14
2.1. Les Pays-Bas : une politique de libre choix	14
2.1.1. Le système néerlandais de libre choix	14
2.1.2. L'évolution historique du système scolaire aux Pays-Bas	16
2.1.3. Les conséquences du système de libre choix	17
2.1.4. La ségrégation dans l'enseignement primaire néerlandais	18
2.1.5. Le ' <i>postcodebeleid</i> ', une exception à la règle	19
2.2. La France : une stratégie de carte scolaire	20
2.2.1. La carte scolaire et son histoire	20
2.2.2. Contourner la carte scolaire	21
2.2.3. Aller vers le privé ?	22
2.2.4. Les débats concernant la sectorisation	22
Chapitre 3. Une étude comparative interculturelle	24
3.1. La méthode	24
3.1.1. La procédure suivie et les critères de comparaison	24
3.1.2. Le corpus	26
3.1.3. Les problèmes possibles	27
3.2. Les résultats	28
3.3. Explication des résultats	30
3.4. Des recherches à venir	30
Conclusion	32
Bibliographie	34
Annexes	37

Introduction

« *La plus belle liberté qui nous est offerte, c'est celle de choisir.* »¹

Le choix de l'école a toujours été un sujet dans le monde entier, un point de discussion remis en question de nombreuses fois. Une des raisons principales de sa présence dans des débats passionnés, est le fait que le choix de l'école n'est pas organisé de la même manière partout. En France, le choix est limité par une carte scolaire, alors qu'aux Pays-Bas le choix de l'école est libre.

Notre étude se base sur la stratégie de la carte scolaire, la sensation qu'elle a mise en émoi, et les limitations qu'elle impose. Dans ce mémoire, la carte scolaire s'oppose directement à la politique de libre choix que l'on connaît dans le système scolaire en Hollande. Nous sommes intéressés par les motifs dont les parents disposent quand ils choisissent une école primaire pour leurs enfants. C'est pourquoi notre question principale sera la suivante : *Jusqu'à quel point, est-ce que les motifs de choix de l'école primaire des parents français diffèrent de ceux des parents néerlandais?*

Dans ce mémoire, nous mettons en avant une étude comparative interculturelle de sites web scolaires français et néerlandais. En fonction de ces sites Internet, nous regarderons la manière dont les écoles primaires se définissent. En se définissant, les écoles primaires tiennent compte des motifs des parents, et elles essaient de répondre à leurs besoins. Dans l'analyse comparative, nous essaierons d'y dériver les motifs parentaux dans le choix de l'école, en supposant que ces motifs se reflètent dans les aspects qui seront indiqués dans les sites Internet.

En ce qui concerne la structure de notre travail, nous commencerons par définir un cadre théorique qui traite le processus du choix en général. Ici nous essayerons de trouver des critères dont on prend compte en faisant le choix de l'école, mais nous essayerons aussi de rédiger un modèle conceptuel de choix de l'école, que l'on pourra utiliser pendant la réalisation de l'étude comparative. Comme on parle de systèmes scolaires en France et aux Pays-Bas, et du choix que l'on a dans ces systèmes, il faut que nous les expliquions aussi, ce que nous ferons dans le deuxième chapitre. Nous mettrons en avant les deux systèmes

¹ Sites web pensées et citations : <http://www.jumafred.com/ema/cp-liberte.php>

différents de choix de l'école, leurs histoires et les conséquences qu'ils entraînent. Le troisième et dernier chapitre concernera l'analyse comparative des motifs des parents français et néerlandais. D'abord nous expliquerons notre méthode, et ensuite nous avancerons les résultats. Nous finirons en proposant des possibilités pour des recherches futures possibles.

« *La liberté n'est pas l'absence d'engagement, mais la capacité de choisir.* »²

– Paulo Coelho

« *Choisir, c'est être libre.* »³

Claudy Mailly

² COELHO, Paulo. *Le Zahir*. Collection J'ai lu, n° 8253, Paris, novembre 2006.

³ Site web d'Evene : <http://www.evene.fr/citation/choisir-etre-libre-43024.php>

Chapitre 1. Le processus décisionnel du choix de l'école

Ces dernières années, le choix de l'école a été un phénomène remarquable en France. Et même à l'heure actuelle, le sujet est au cœur de beaucoup de débats. Ce chapitre se concentre sur les théories concernant le processus décisionnel du choix et les facteurs externes qui jouent un rôle dans ce processus. A l'aide de théories, nous fixerons un modèle conceptuel qui pourra nous servir à analyser le processus de choix d'une école primaire.

1.1. Les modèles « *value-expectancy* »

Il existe un tas de modèles concernant les processus de choix, ce sont les modèles dits *value-expectancy*. Presque tous ces modèles déclaratifs partent d'une hypothèse qui suppose que les individus tiennent compte de considérations rationnelles entre les alternatives sur la base de valeurs et la chance estimée de succès, c'est-à-dire atteindre ou réaliser ces alternatives. En parlant de valeurs, on fait souvent une différence entre la valeur intrinsèque, l'intérêt et le plaisir, et la valeur utilitaire, le profit. Les résultats du processus de choix sont les intentions de choix et les choix réels.⁴



Figure 1. *Value-expectancy model*

La relation entre d'une part l'intérêt, l'utilité et la prévision de succès, et d'autre part les intentions de choix et les choix de fait, est démontrée dans beaucoup de recherches et on peut la considérer comme une donnée. Cela ne veut pas dire que ces déterminants sont par essence les seuls à jouer un rôle dans le processus, il peut y avoir d'autres facteurs décisifs. En plus, il y a des différences personnelles qui influencent ces facteurs.⁵

La mercatique a mis en place les principes fondamentaux de processus général du choix. C'est pourquoi nous ne pouvons pas exclure l'élément économique dans ce premier chapitre. Dans le paragraphe suivant, nous nous concentrerons sur le comportement du consommateur, c'est-à-dire le « *buyer behaviour* ».

⁴ STOKKING, K.M. *Determinanten van school- en beroepskeuze in theorie en onderzoek*. Vakgroep Onderwijskunde, Universiteit Utrecht, 1997, page 11.

⁵ STOKKING, K.M. *Determinanten van school- en beroepskeuze in theorie en onderzoek*. Vakgroep Onderwijskunde, Universiteit Utrecht, 1997, page 11.

1.2. Le « *buyer behaviour* »

Si on regarde le processus de choix, on ne peut pas négliger son aspect économique. Le choix de l'école reste, après tout, une affaire d'offre et de demande, où les parents sont considérés comme des « consommateurs d'éducation ».

La mercatique connaît beaucoup de modèles de '*buyer behaviour*', qui étudient le comportement du consommateur. Ce comportement est fortement influencé par des caractéristiques culturelles, sociales, personnelles et psychologiques. Les facteurs qui exercent la plus grande influence sur le comportement du consommateur sont les facteurs culturels. Mais le comportement est aussi influencé par des facteurs sociaux, ces facteurs peuvent fortement agir sur les réactions du consommateur. Les décisions des consommateurs sont aussi influencées par des caractéristiques personnelles comme l'âge, l'occupation, la situation économique, la façon de vivre et la personnalité du consommateur. Finalement, les choix d'un consommateur sont influencés par quatre facteurs psychologiques : la motivation, la perception, la sagesse et la foi et les attitudes.

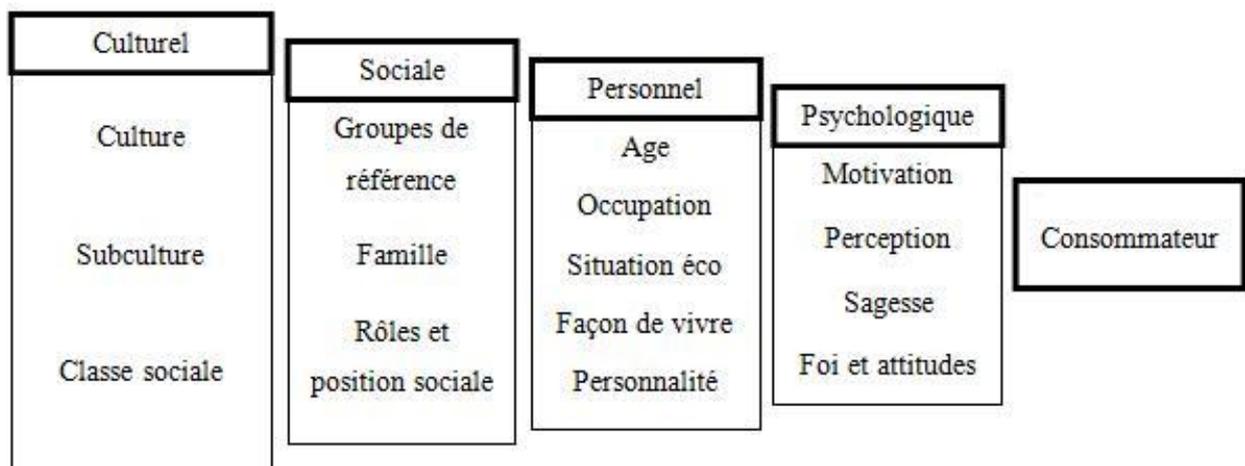


Figure 2. Les facteurs qui influencent le comportement du consommateur.⁶

Le choix du consommateur résulte de l'interaction complexe entre les caractéristiques culturelles, sociales, personnelles et psychologiques. Ces facteurs ont une grande influence sur le consommateur. Maintenant, nous allons nous concentrer sur les décisions que le consommateur prend, et comment il les prend.⁷

⁶ Kotler, P., Armstrong, G., Saunders, J., Wong, V. *Principles of Marketing, Second European Edition*. Prentice Hall Europe, 1999, page 231.

⁷ Kotler, P., Armstrong, G., Saunders, J., Wong, V. *Principles of Marketing, Second European Edition*. Prentice Hall Europe, 1999, page 253-260.

1.3. Le processus décisionnel

Nous pouvons nous demander comment les parents choisissent une école pour leurs enfants. Dans la plupart des cas, il y a plusieurs écoles primaires dans une commune. La décision à prendre quant au choix de l'école primaire est généralement prise par les parents.⁸

Tandis que le processus de choix a l'air simple, il est en réalité souvent très complexe, parce que beaucoup de processus, conscients et inconscients, sont antérieurs au choix final. Si on se concentre sur les processus de choix en général, on peut se demander comment des préférences existent, et de quelle manière ces préférences diverses mènent finalement à un choix, une décision. Avant de se concentrer sur le processus et ses phases différentes, il est important qu'on comprenne la personne concernée. Il faut qu'on en sache plus sur le consommateur et son comportement dans le processus.

1.3.1. Les types de comportement décisionnel du consommateur

L'élaboration de la décision du consommateur dépend du type de comportement décisionnel. Celui-ci est déterminé par le degré d'engagement. Nous pouvons distinguer deux formes d'engagement différentes, le « *low-involvement* » et le « *high-involvement* ».

Dans le « *low-involvement* », le consommateur attache peu d'attention au processus de choix, et il ne se sent pas (émotionnellement) concerné par le processus. Un exemple d'un tel processus est un achat de routine comme par exemple l'achat d'une tablette de chocolat. Il faut qu'on choisisse une certaine marque mais les considérations dont on tient compte, ne sont pas importantes. On parle d'un processus « *high-involvement* », quand le consommateur est très engagé dans le processus décisionnel.⁹

Le « *high-involvement* » suppose que le décideur fasse un grand effort pour faire son choix, il lui faut s'orienter soigneusement, s'informer, comparer, analyser et éliminer les alternatives avant de faire son choix définitif. Assael (1998) avance les conditions du « *high-involvement* ». Selon lui, un consommateur est engagé quand il tient beaucoup au produit. Un produit est considéré comme étant important, quand il est lié à l'image de soi, quand il a un sens symbolique, quand il joue un rôle fonctionnel et important, quand il a une attraction émotionnelle, quand il apporte des risques sociaux, quand il est identifié aux normes d'un

⁸ HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . . WOUW! Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, Februari 2007, page 27-28.*

⁹ HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . . WOUW! Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, Februari 2007, page 27-28.*

groupe et finalement quand il a une importance continue pour le consommateur. Si nous regardons ces conditions, nous pouvons conclure que le processus de choix de l'école est en général un processus « *high-involvement* ». ¹⁰

Le « *high-involvement* » est équivalent au « *Complex Buying Behaviour* ». Le décideur passera par un processus d'apprentissage. D'abord il développe des idées sur le produit, après il se forme des opinions, et finalement il fait un choix bien réfléchi. ¹¹

L'essentiel du processus décisionnel, c'est de comprendre 'les pourquoi' du consommateur. C'est pour cette raison que nous examinerons dans le paragraphe suivant, les phases du processus par lesquelles le consommateur passe.

1.3.2. Les différentes phases du processus décisionnel

En tout, le processus décisionnel du choix comprend cinq phases. ¹² Les phases, et la mesure dans laquelle les parents peuvent les éprouver, sont décrites ci-dessous.

1) La reconnaissance du besoin

Le processus décisionnel commence par la reconnaissance du besoin. Cette phase peut avoir lieu à des moments différents. En ce qui concerne le choix de l'école, il est sûr que cette phase doit avoir lieu parce qu'aussi bien en France qu'aux Pays-Bas la scolarité est obligatoire.

2) La quête d'information

La quête d'information peut être externe, quand les parents commencent très tôt à visiter des écoles et quand ils obtiennent des informations par l'école ou par d'autres parents par exemple. La quête d'information est interne, quand les parents se basent sur leurs propres idées et impressions de l'école. Il existe plusieurs sources d'information : des sources personnelles, des sources commerciales et des sources publiques.

3) L'évaluation des alternatives

En pesant leurs choix, les personnes n'utilisent pas un seul processus d'évaluation. Il y a toujours plusieurs processus qui se déroulent en même temps. C'est pourquoi, il est important d'évaluer ces processus. Parfois, il y a peu d'alternatives, mais il faut toujours faire le point.

¹⁰ HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . . WOUW! Wetenschapswinkel*, Universiteit van Tilburg, Februari 2007, page 27-28.

¹¹ Kotler, P., Armstrong, G., Saunders, J., Wong, V. *Principles of Marketing, Second European Edition*. Prentice Hall Europe, 1999, page 253-260.

¹² Kotler, P., Armstrong, G., Saunders, J., Wong, V. *Principles of Marketing, Second European Edition*. Prentice Hall Europe, 1999, page 253-260.

4) La décision

Cette phase représente le choix effectif, dans ce cas c'est le moment où les parents décident de choisir une certaine école pour leurs enfants. Il y a plusieurs facteurs qui jouent un rôle dans la décision. Ces facteurs peuvent être l'attitude d'autres personnes, mais aussi des facteurs situationnels imprévus.

5) Le comportement après le choix

Le processus ne se termine pas une fois que la décision est prise. Après, les parents se forment une idée de l'école choisie. Ils peuvent exprimer la mesure de leur (in)satisfaction envers l'école mais aussi envers d'autres parents ou membres de la famille par exemple.¹³

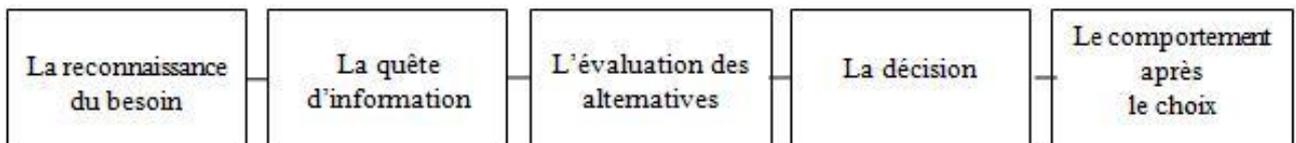


Figure 3. Les cinq phases du processus décisionnel.¹⁴

1.4. Le choix d'une école primaire

En analysant les différentes phases, on pourrait remarquer que le choix de l'école diffère assez d'un choix plus courant.¹⁵ Le choix d'une école primaire est une décision importante, l'enfant est formé dans son jeune âge. En choisissant une école primaire, les parents choisissent un certain futur, un savoir-faire pour leurs enfants.

Le choix de l'école peut être vu comme un processus dans lequel les préférences concernant les écoles peuvent être opposées à l'offre effective des écoles. En confrontant l'offre effective à ses préférences, les consommateurs, ou bien les parents, peuvent essayer de trouver une école qui correspond, le mieux possible, à leurs désirs et besoins. Le choix final de l'école est l'aboutissement d'un processus complexe, et ce n'est pas toujours facile d'y arriver.¹⁶

¹³ HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . .WOUW!* Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, Februari 2007.

¹⁴ Kotler, P., Armstrong, G., Saunders, J., Wong, V. *Principles of Marketing, Second European Edition.* Prentice Hall Europe, 1999, page 254.

¹⁵ HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . .WOUW!* Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, Februari 2007.

¹⁶ BOEF-VAN DER MEULEN, S., HERWEIJER, L.J. *Schoolkeuze en scholenplanning in het basisonderwijs.* Rijswijk, Sociaal en Cultureel Planbureau, 1992

1.4.1. Les critères du processus décisionnel

Il n'est pas simple de découvrir les considérations par lesquelles les parents se laissent guider. Le choix d'une école primaire peut être le résultat d'un processus décisionnel complexe, qui peut s'étendre sur une longue période.

Omar (1999) montre trois facteurs qui influencent le processus décisionnel. D'abord les facteurs personnels, la démographie, la situation et l'économie, ensuite les facteurs sociaux, par exemple la famille et la culture, et finalement les facteurs psychologiques comme la connaissance, l'attitude et la personnalité.¹⁷

Un autre scientifique, McGoldrick, met également en avant trois facteurs qui ont une influence sur le choix effectif : la situation, l'habitude et l'attitude envers le choix. Hoppenbrouwers (2007) dit qu'on pourrait convertir ces trois facteurs dans le modèle du processus décisionnel. La situation de l'école représente l'accès à l'école, où il s'agit de distance mais aussi d'accessibilité. Le deuxième facteur, celui de l'habitude, constitue l'expérience que l'on a de l'école. Le facteur final représente ce qu'on pense de l'école, ce qui est directement et indirectement influencé par d'autres éléments comme la réputation de l'école, les histoires qui circulent et l'opinion d'autres personnes.¹⁸

En observant les critères du processus décisionnel, nous pouvons faire la distinction entre les facteurs qui influencent directement la décision, par exemple le type d'école, et les effets qui sont exercés sur le processus décisionnel, par exemple l'âge de celui qui prend la décision.

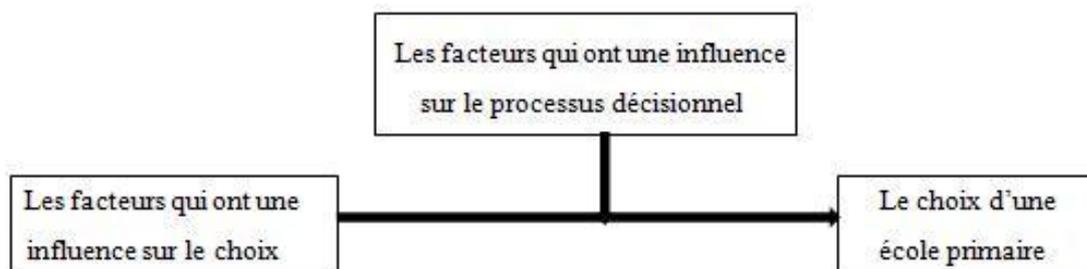


Figure 4. Les influences sur le processus décisionnel d'une sélection d'une école primaire.¹⁹

¹⁷ OMAR, Ogenyi. *Retail Marketing*. Harlow: Pearson Education Limited, 1999.

¹⁸ HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . . WOUW! Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, Februari 2007.*

¹⁹ HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . . WOUW! Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, Februari 2007.*

La question de critères spécifiques qui peuvent avoir une influence sur le choix d'une école primaire, n'a pas encore de réponse. Les expériences propres et celles de la famille, des amis et des connaissances, ont une influence sur le choix, de même que la perception des alternatives de choix : quelles écoles entrent en ligne de compte et quelle image a-t-on de ces écoles ?²⁰

Dans son ouvrage, Hoppenbrouwers propose quinze motifs dont les parents peuvent tenir compte dans le processus décisionnel du choix de l'école.

- « Un autre enfant », la présence éventuelle d'un autre enfant qui fréquente la même école
- « Le conseil d'autres », le conseil qui est donné
- « L'atmosphère », l'ambiance qui règne à l'école
- « La réputation », la connaissance de l'école dont le parent dispose déjà
- « L'ethnicité », la composition ethnique de l'école
- « Les équipements », la présence ou l'absence d'équipements (modernes), p.ex. TIC
- « L'hygiène », l'état sanitaire de l'école
- « La taille de la classe », la taille moyenne d'une classe, et la relation élève-professeur
- « La compétence du professeur », la connaissance et l'expérience des professeurs
- « La situation sociale », les facteurs qui constituent l'aspect social de l'école, comme la l'attitude de professeurs
- « Les résultats scolaires », les résultats scolaires, pour lesquels on tient compte du programme scolaire
- « L'accessibilité », l'accessibilité et la distance entre la maison et l'école
- « Le type d'école », le caractère de l'école : public, privé, catholique, laïque
- « La sécurité », la garantie de sécurité à l'école
- « Les histoires », les rumeurs sur l'école qui circulent ²¹

Il est important de savoir que les écoles se distinguent à plusieurs égards, mais pour les parents, il est extrêmement difficile de s'en faire une idée précise. Certains motifs sont directement observables, comme l'accessibilité, tandis que les motifs qualitatifs sont beaucoup plus difficiles à découvrir. Un exemple d'un motif qualitatif est les résultats scolaires. Pour les parents, il n'est pas toujours possible de retrouver ces données, et en plus, cela demande un grand effort. Il n'en est pas moins vrai qu'on parle des aspects que les

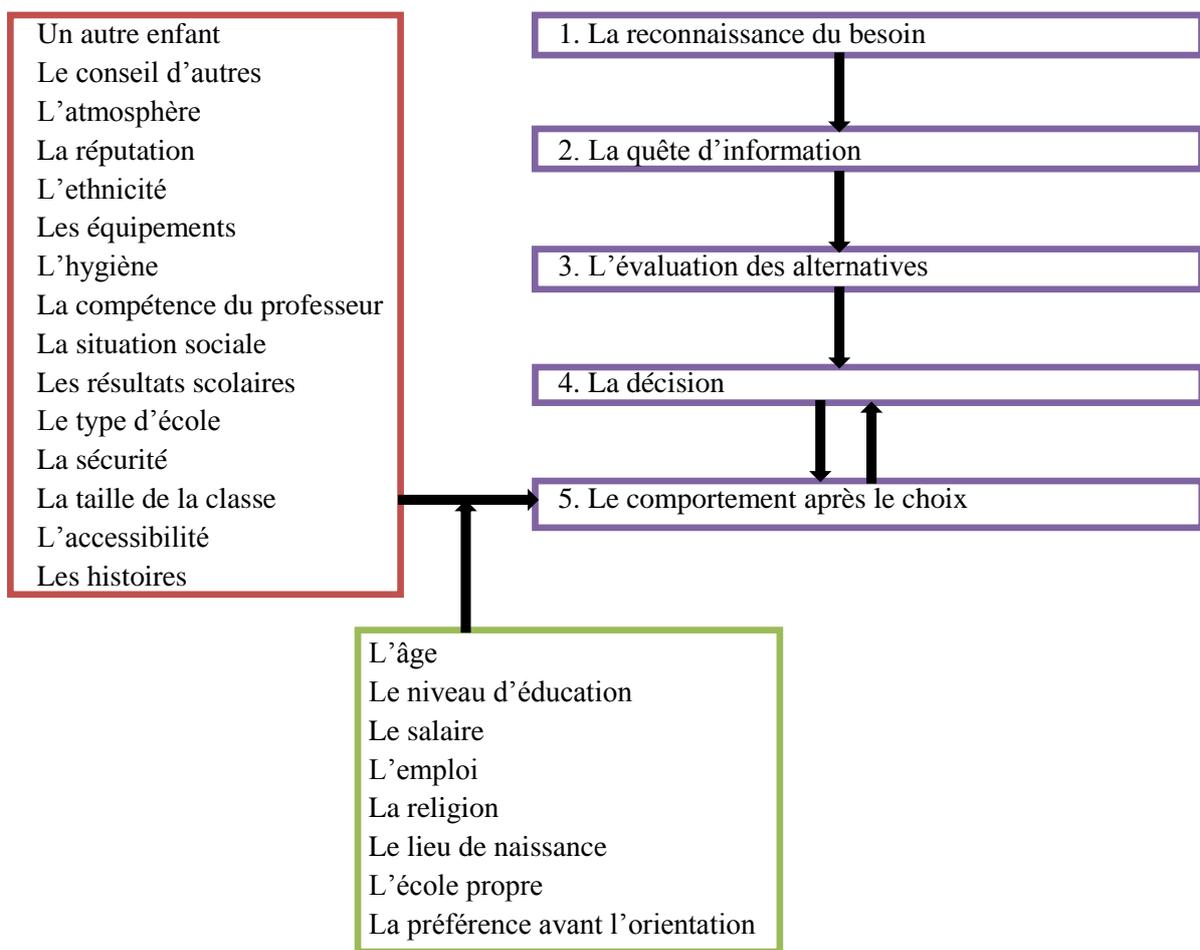
²⁰ BOEF-VAN DER MEULEN, S., HERWEIJER, L.J. *Schoolkeuze en scholenplanning in het basisonderwijs*. Rijswijk, Sociaal en Cultureel Planbureau, 1992, page 65.

²¹ HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . . WOUW!* Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, Februari 2007.

parents trouvent vraiment importants. Le manque d'information sur les motifs qualitatifs peut mener à un choix de l'école qui est seulement basé sur les aspects qui sont clairement visibles : l'accessibilité et le type d'école.²²

1.4.2. Le modèle conceptuel du choix de l'école

En combinant toutes ces théories, nous pouvons élaborer un modèle conceptuel du choix de l'école. Ce modèle décrit dans quelle mesure les différents critères ont une influence sur le choix définitif d'une école primaire.



- = Les facteurs qui influencent directement le choix
- = Les cinq phases du processus décisionnel
- = Les facteurs qui ont une influence sur le processus décisionnel

Figure 5. Le modèle conceptuel du processus décisionnel et ses influences possibles.²³

²² BOEF-VAN DER MEULEN, S., HERWEIJER, L.J. *Schoolkeuze en scholenplanning in het basisonderwijs*. Rijswijk, Sociaal en Cultureel Planbureau, 1992.

Chapitre 2. Le choix de l'école : libre ou programmé ?

Quand on compare le système de choix de l'école néerlandais et le système français, nous pouvons remarquer qu'ils s'opposent. Là où la politique néerlandaise est libre, la politique française est programmée sur la base d'une carte scolaire. Dans ce deuxième chapitre, nous présenterons ces deux systèmes, leurs histoires et les conséquences qu'ils entraînent.

2.1. Les Pays-Bas : une politique de libre choix

Aux Pays-Bas, une politique de libre choix domine, ce qui signifie que les parents sont libres de choisir une école primaire pour leurs enfants.

2.1.1. Le système néerlandais de libre choix

« *Parents have a prior right to choose the kind of education that shall be given to their children.* »²⁴ (The Universal Declaration of Human Rights, 1948)

Aux Pays-Bas, la loi permet aux parents de mettre leurs enfants dans une école de leur préférence, quel que soit leur domicile. Cette situation est bien différente de celle de la France, où les élèves doivent généralement fréquenter l'école qui est située dans leur propre quartier.

Ce qui est remarquable, c'est le fait que l'enseignement à domicile n'est pas légalement reconnu par le gouvernement néerlandais. Selon la loi scolaire de 1969, chaque enfant néerlandais est obligé de fréquenter une école primaire, parce que l'enseignement à domicile n'est pas considéré comme une forme de scolarité obligatoire aux Pays-Bas. Mais même malgré ce fait, le système néerlandais est dans beaucoup de littérature spécialisée considéré comme un système de « libre choix total ». La notion de libre choix total est en effet une illusion, parce qu'un choix ne peut jamais être complètement libre, parce qu'il y a toujours un certain nombre de contraintes.²⁵ Même si le choix de l'école est libre, ce choix est en pratique sans doute limité par des facteurs comme la proximité des écoles appropriées, les normes d'admission et l'organisation des transports par exemple.

²³ HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . . WOUW!* Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, Februari 2007, page 35.

²⁴ http://www.escri-net.org/resources/resources_show.htm?doc_id=401317

²⁵ ANDRADA, Myrian. *Les effets du choix de l'école selon la nature du dispositif mis en œuvre, une approche comparative en terme d'équité.* Université de Bourgogne, Institut de Recherche sur l'Éducation, 2007.

Aux Pays-Bas le catholicisme et le protestantisme ont mis en place un propre réseau scolaire. De plus, il y a des écoles musulmanes, hindoues, humanistes et juives. En outre il existe des écoles du secteur public. Il y a aussi de plus en plus d'écoles privées qui disposent d'une méthode pédagogique différente, comme par exemple les écoles Montessori, Freinet, Dalton et Steiner.

La diversité culturelle de la population néerlandaise est importante à mentionner. Ce phénomène exerce une grande influence sur le système scolaire aux Pays-Bas. Il y a beaucoup d'immigrants en Hollande, essentiellement pour des raisons politiques et économiques. Selon Driessen (2000), nous pouvons subdiviser les immigrants néerlandais en quatre groupes. Le premier groupe représente les immigrants de pays méditerranéens, comme par exemple les Marocains, les Italiens, les Portugais et les Espagnols. Ensuite il y a le groupe de réfugiés d'Amérique Latine, d'Asie, d'Europe de l'Est, et d'Afrique. Le troisième groupe indique les immigrants des colonies néerlandaises, ce sont les Surinamiens, les Antillais néerlandais, les Moluquois et les Indo-Européens. Finalement, on connaît les immigrants des pays de l'Ouest, les Allemands, les Britanniques, les Nord-Américains et les Belges.²⁶

Aux Pays-Bas, le gouvernement assure une liberté confessionnelle. Du fait de la séparation entre l'Eglise et l'Etat, l'Etat néerlandais n'est pas lié à une religion spécifique. Et le gouvernement permet l'exercice de toutes les religions.

<i>Type d'école</i>	<i>Proportion</i>	
Publique	33,10%	
Privée laïque	5,60%	
Privée catholique	29,50%	
Privée protestante	26,60%	
Privée d'autres religions	5,20%	
Protestante réformée	1,40%	
Protestante orthodoxe	1,20%	
Évangélique	1,10%	
Islamique	0,70%	
Hindoue	0,10%	
Juive	0%	
Total	N=6958	100%

Figure 6. Proportion d'écoles primaires privées par type de religion aux Pays-Bas (2005-2006).²⁷

²⁶ DRIESSEN, G. *The limits of educational policy and practices? The case of ethnic minorities in The Netherlands*. Comparative Education, 36(1), pp.55-72, 2000.

²⁷ ANDRADA, Myrian. *Les effets du choix de l'école selon la nature du dispositif mis en œuvre, une approche comparative en terme d'équité*. Université de Bourgogne, Institut de Recherche sur l'Éducation, 2007.

2.1.2. L'évolution historique du système scolaire aux Pays-Bas

En 1801 la première loi relative à l'enseignement aux Pays-Bas, le « *Onderwijswet* », a été adoptée. L'éducation était la responsabilité de l'Etat, qui se doit d'assurer une forme d'éducation de base à tous les citoyens.²⁸

Durant le dix-neuvième siècle, et au début du vingtième siècle, les écoles élémentaires étaient divisées en écoles publiques, subventionnées par l'Etat, et écoles privées, financées par des particuliers. A cause de cette division, l'enseignement public et l'enseignement privé étaient traités différemment, ce qui a conduit au conflit scolaire. Ce conflit scolaire était une lutte politique, qui avait pour but d'atteindre une égalité complète entre les deux types d'école. Cette bataille a mené au fait que toutes les différentes religions, catholique, protestante et libérale, plaident pour leur émancipation politique. Une lutte qu'on appelle la controverse de financement de l'école.²⁹ Cela s'est terminé avec l'accord de la Constitution 1917, connu comme la Pacification de 1917. Cette loi confirmait une égalité de financement des écoles privées et publiques, et marque la fin de quarante ans de conflits. Une des caractéristiques essentielles du système éducatif néerlandais est la liberté d'enseignement.

A partir de 1900, l'éducation devient obligatoire pour les enfants entre six et douze ans. En 1969, avec la proclamation du « *Leerplichtwet* », l'éducation est obligatoire jusqu'à la seizième année.³⁰

Comme il y avait un déclin considérable des établissements religieux en 1965, cette année est considérée comme le début principal de la sécularisation. Cependant le nombre de ces institutions reste très stable, et elles attirent beaucoup d'écoliers. En plus, il y a eu une chute du taux de naissance pendant les années 70, qui a mené à une augmentation de la concurrence entre les écoles pour recruter des écoliers. Seul le secteur des institutions catholiques a perdu une partie des élèves, alors que le nombre d'écoliers dans les écoles privées laïques a augmenté.³¹ Beaucoup de chercheurs ont essayé de trouver une explication à la persistance des écoles religieuses dans une société qui devient de plus en plus profane. L'explication est

²⁸ <http://education.stateuniversity.com/pages/1065/Netherlands-HISTORY-BACKGROUND.html>

²⁹ <http://education.stateuniversity.com/pages/1065/Netherlands-HISTORY-BACKGROUND.html>

³⁰ ANDRADA, Myrian. *Les effets du choix de l'école selon la nature du dispositif mis en œuvre, une approche comparative en terme d'équité*. Université de Bourgogne, Institut de Recherche sur l'Education, 2007.

³¹ ANDRADA, Myrian. *Les effets du choix de l'école selon la nature du dispositif mis en œuvre, une approche comparative en terme d'équité*. Université de Bourgogne, Institut de Recherche sur l'Education, 2007.

rattachée aux valeurs des parents, les parents sans religion accordent plus d'importance à la qualité de l'enseignement qu'aux valeurs religieuses.³²

A cause de la mise en place de la politique d'intégration aux Pays-Bas, et l'arrivée de beaucoup d'immigrants dans les années 80, de nouvelles écoles religieuses, spécialement les écoles hindoues et islamiques, étaient fondées. Dans les grandes villes, où le nombre d'immigrants est élevé, les groupes ethniques commencent à se concentrer, ce phénomène mène à une différenciation des institutions scolaires. Les écoles des nouvelles religions créent leur propres institutions, mais à une échelle plus petite que les autres écoles religieuses.³³

2.1.3. Les conséquences du système de libre choix

Le libre choix d'école peut mener à une concurrence entre des écoles, et aussi à une ségrégation de certains groupes d'élèves. Le mot concurrence a une connotation plutôt négative, mais en ce cas, la concurrence peut aussi stimuler les écoles et elle peut améliorer la qualité de l'enseignement. Plusieurs recherches empiriques montrent que la concurrence contribue aux performances des élèves.³⁴

En général, le libre choix d'école offre aux élèves et aux parents la possibilité de choisir une école qui correspond le mieux à leurs désirs et besoins. Une bonne relation entre élève et école peut améliorer la performance de l'élève. Des recherches ont démontré que la performance des élèves augmente quand ils fréquentent une école qualitativement meilleure. Un revers possible est le fait que le libre choix de l'école peut provoquer une croissance d'inégalité, quand les élèves de naissance modeste sont obligés de choisir une école de qualité inférieure par exemple. Le libre choix de l'école peut aussi mener à la ségrégation et le phénomène de concentration peut être désavantageux pour les écoles.

Même un système de libre choix connaît des limitations. La liberté de choix est tout d'abord limitée par l'offre des écoles accessibles. Entre 1960 et 1980, le nombre d'écoles primaires a connu une forte hausse, tandis que de moins en moins d'enfants étaient nés pendant cette période-là. Dans les années 80, le nombre d'écoles a baissé dramatiquement. En 1993, le

³² ANDRADA, Myrian. *Les effets du choix de l'école selon la nature du dispositif mis en œuvre, une approche comparative en terme d'équité*. Université de Bourgogne, Institut de Recherche sur l'Éducation, 2007.

³³ DIJKSTRA, A. DRIESSEN, G. VEENSTRA, R. *Academic achievement in public, religious, and private schools. Sectors and outcomes differences in Holland*. Paper presented at the Annual Meeting of the American Educational Research Association, April 11, 2001, Seattle WA.

³⁴ WEBBINK, D., WOLF, I. *Wat is bekend over de effecten van kenmerken van onderwijsinstellingen? Een literatuurstudie*. Centraal Planbureau, Den Haag, juli 2009.

gouvernement met en action l'opération d'amplification « Equipement et accessibilité dans l'enseignement primaire » (*Toerusting en bereikbaarheid in het basisonderwijs*), pour faire cadrer l'offre d'écoles avec les effets du développement démographique. Il en résulte que le nombre d'écoles a connu une forte baisse dans les années 90.³⁵

Le libre choix mène au fait que les parents ne choisissent pas toujours l'école la plus proche pour leurs enfants. Bien que beaucoup de parents choisissent l'école de leurs enfants pour d'autres raisons que l'accessibilité, les deux tiers des enfants de l'enseignement primaire fréquentent l'école la plus proche.³⁶

Tandis que le libre choix d'une école existe depuis plusieurs années, le niveau de ségrégation n'est pas considérablement plus haut que dans les autres pays. Ce fait provient du compartimentage dans l'enseignement néerlandais, une segmentation culturelle et religieuse.³⁷

2.1.4. La ségrégation dans l'enseignement primaire néerlandais

Dans son étude concernant le choix de l'école dans six pays, Glenn (1989) affirme que la structure néerlandaise d'enseignement est universellement la plus évoluée au niveau du libre choix de l'école.³⁸

En consultant les chiffres, on voit que le niveau de ségrégation n'est pas beaucoup plus élevé aux Pays-Bas qu'ailleurs. Mais si on regarde les différents types d'écoles néerlandaises, on constate sérieusement une certaine forme de ségrégation. Aux Pays-Bas il y a une distinction entre les écoles publiques et les différents types d'écoles privées. Depuis la modification de la constitution en 1848, les différentes tendances religieuses peuvent fonder des écoles d'inspiration philosophique. Par cela, les blocs politiques particuliers peuvent exercer leur propre religion ou philosophie. Mais, dans la deuxième moitié du siècle précédent, il faut remarquer que l'importance sociale de la confession a considérablement baissé aux Pays-Bas. Un autre développement est l'augmentation de la ségrégation ethnique, à la suite de l'arrivée

³⁵ BRONNEMAN-HELMERS, R. *Overheid en onderwijsbestel, beleidsvorming rond het Nederlandse onderwijsstelsel (1990-2010)*. Sociaal en Cultureel Planbureau, Den Haag, november 2011.

³⁶ BLANK, J.L.T., S. BOEF VAN DER MEULEN, H.M. BRONNEMAN-HELMERS, L.J. HERWEIJER, B. KUHRY, en R.A.H. SCHREURS. *School en schaal*. Rijswijk/Den Haag: Sociaal en Cultureel Planbureau/VUGA, 1990.

³⁷ BROUWER, DE J. *Een basisschool kiezen op kwaliteit. Waar kies je voor?* Igitur-archief Universiteit Utrecht, Student Theses, 28-09-2011.

³⁸ GLENN, C. *Choice of Schools in Six Nations*. Washington D.C.: U.S. Department of Education, 1989.

de nombreux groupes de migrants. Cette ségrégation ethnique a abouti au phénomène d'écoles noires et blanches.³⁹

En fait, on manie plusieurs critères quant à la couleur d'une école. Une approche qui est souvent mise en avant dit qu'une école est noire quand elle comprend au minimum 50% d'élèves allochtones. Il est important de ne pas lier la dénomination 'école noire' à la couleur de la peau. L'école noire désigne une école avec relativement beaucoup d'élèves venant de groupes minoritaires ethniques, comme les Surinamais, Antillais, Marocains, Turcs, Arubains, Moluquois, et les réfugiés d'autres pays non-occidentaux.⁴⁰ La problématique de l'augmentation des écoles noires est que de plus en plus d'écoles se trouvent en détresse parce que les élèves blancs partent pour d'autres écoles, souvent dans des communes environnantes. Ce phénomène de 'la fuite blanche' s'est faite en 2002 à Utrecht, où presque 20% des élèves fréquentaient une école hors de la ville.⁴¹

2.1.5. Le « *postcodebeleid* », une exception à la règle

Il n'y a pas de règle sans exception. Dans quelques grandes villes des Pays-Bas, surtout dans la conurbation de l'ouest des Pays-Bas, les communes ont mis en place une politique de code postal, le « *postcodebeleid* », qui définit une école selon le quartier où un élève habite. Les élèves qui habitent en dehors de la zone du code postal, peuvent être refusés.⁴²

Cette politique a été établie pour combattre le phénomène des écoles noires et blanches, mais il n'est pas sûr qu'elle signifie la fin des problèmes. La conséquence du système est qu'on trouve des écoles blanches dans les quartiers blancs et des écoles noires dans les quartiers noirs. De plus, la politique du code postal s'oppose au système néerlandais de libre choix. C'est pourquoi les opinions sur le « *postcodebeleid* » restent toujours partagées.

³⁹ DIJKSTRA, A.B., JUNGBLUTH, P., RUITER, S. Verzuiling, sociale klasse en etniciteit: Segregatie in het Nederlandse basisonderwijs. *Sociale Wetenschappen*, 44(4), pp.24-48, 2001.

⁴⁰ METSELAAR, T. *Een zwarte of een witte school? Een onderzoek naar de opvattingen van ouders over etniciteit bij de keuze van een basisschool voor hun kind*. Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, November 2005.

⁴¹ KARSTEN, S., FELIX, C., LEDOUX, G., MEIJNEN, W., ROELEVELD, J. & SCHOOTEN, E. VAN. *Onderwijssegregatie in de grote steden*. *Beleid en Maatschappij*, 32 (2), 63-75, 2005.

⁴² TRAPPENBURG, M. *Schoolkeuze en apartheid in Nederland*. *Krisis*, jrg. 4, nr. 4, pp. 74-84, 2003.

2.2. La France : une stratégie de carte scolaire

Les théories du processus décisionnel du choix ne sont pas des théories de choix de l'école adéquates pour la situation française. Comme en règle générale, les parents français ne sont pas libres de choisir une école primaire pour leurs enfants, leur choix de l'école est limité par une carte scolaire.

2.2.1. La carte scolaire et son histoire

En France, le choix de l'école n'est pas un vrai choix. Les élèves français sont obligés de fréquenter une école primaire dans une zone géographique où ils sont domiciliés, un phénomène qu'on appelle la carte scolaire. La carte scolaire est un dispositif régulant l'offre scolaire et la demande des familles par la sectorisation. Par rapport au domicile de l'enfant, les parents reçoivent un certificat d'inscription indiquant l'école à fréquenter. Au cas où les parents ne seraient pas d'accord sur le choix, ils peuvent déposer une demande de dérogation que la mairie accordera ou pas.⁴³ Le système de la carte scolaire limite donc le choix de l'école, et parfois il met au point des critères prioritaires dans le processus d'assignation des places dans des établissements scolaires.⁴⁴

La carte scolaire, et la sectorisation qu'elle impose, a été mise en place par Christian Fouchet en 1963. La raison principale de l'introduction de la carte scolaire était une meilleure répartition des élèves en fonction des établissements et des moyens scolaires, et la répartition géographique des emplois de professeurs. C'est donc un élément de planification.

Deuxièmement, la carte scolaire indique la zone géographique de recrutement des institutions d'enseignement.⁴⁵ Le réseau comprenait les premiers cycles de lycée, les collèges d'enseignement secondaire et les collèges d'enseignement général, avec une vraie hiérarchie tant du côté de la qualité de l'offre que de la composition de l'origine sociale des écoliers.⁴⁶

A partir des années 80-90, l'Education nationale a accordé un nouvel objectif à la carte scolaire. Elle devait assurer une plus grande mixité sociale au milieu des établissements. Et pourtant, des travaux de recherche tendent à prouver que la politique administrative de la carte

⁴³ ANDRADA, Myrian. *Les effets du choix de l'école selon la nature du dispositif mis en œuvre, une approche comparative en terme d'équité*. Université de Bourgogne, Institut de Recherche sur l'Education, 2007.

⁴⁴ BACCONNIER, B., MARGUERITE, H., GEOFFROY, G. *Carte scolaire et aménagement des territoires*. Service de Veille scientifique et technologique, Dossier d'actualité, n° 32 – janvier 2008.

⁴⁵ VAN ZANTEN, A., OBIN, JP. *La Carte scolaire*, Paris, PUF, 2008

⁴⁶ DALSHHEIMER-VAN DER TOL, N. *La carte scolaire : un éclairage international*. Éducation & formations n° 79, décembre 2010.

scolaire peut entraîner des effets contraires.⁴⁷ Des travaux montrent effectivement que certaines situations accentuent les inégalités territoriales et ne renforcent pas la mixité sociale, mais au contraire confirment la ségrégation sociale. Des exemples de telles situations sont l'évolution de la concurrence entre des établissements, et les stratégies de contournement de la carte scolaire par les enseignants et les familles.⁴⁸

2.2.2. Contourner la carte scolaire

En ce qui concerne la carte scolaire, il reste à savoir si l'école imposée, l'école la plus proche, est aussi l'école que les parents préfèrent pour leur enfant. En France, cela n'est pas toujours le cas. En conséquence, les parents les mieux renseignés et les plus actifs dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants, mettent en place des stratégies de contournement et d'évitement des obligations associées à la sectorisation. Ces stratégies consistent souvent à inventer des subterfuges pour échapper au choix imposé. Un exemple d'un tel subterfuge pourrait être qu'ils louent un petit appartement dans l'arrondissement de leur école préférée où sont inscrits 12 enfants sur 12 mètres carrés, ou qu'ils se servent d'une adresse fictive. Ce qui est intéressant, c'est que les professeurs font deux fois plus usage de ces échappatoires que le parent français moyen.⁴⁹

Paris est considéré comme l'endroit où les évitements sont les plus extrêmes. Beaucoup de familles évitent la carte scolaire pour que leurs enfants aillent dans une école du groupe urbain favorisé, tandis que l'école de leur secteur appartient au groupe urbain défavorisé.⁵⁰

Une des ressources essentielles que les familles possèdent dans leurs stratégies d'évitement, est la présence d'un secteur privé d'enseignement.

C'est pourquoi, on distingue deux groupes de parents dans la recherche d'une école pour leurs enfants. Le premier groupe se compose surtout d'enseignants et de personnes qui n'attachent pas une grande valeur à la religion. En général, ce groupe suit le choix imposé en sélectionnant l'école la plus proche. S'ils s'opposent au choix imposé, ils décident d'éviter la

⁴⁷ LAFORGUE, Denis. *La ségrégation scolaire : L'État face à ses contradictions*. Paris : L'Harmattan, 2005.

⁴⁸ BACCONNIER, B., MARGUERITE, H., GEOFFROY, G. *Carte scolaire et aménagement des territoires*. Service de Veille scientifique et technologique, Dossier d'actualité, n° 32 – janvier 2008.

⁴⁹ PRICK, Leo. *Carte scolaire*. Archief NRC.nl, 23-09-2006.

⁵⁰ <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/32-janvier-2008.pdf>

carte scolaire par des échappatoires nommées ci-dessus. Le deuxième groupe de parents, centré sur des métiers indépendants, se concentre sur les écoles privées.⁵¹

2.2.3. Aller vers le privé ?

Tandis que l'enseignement public est majoritaire dans le paysage éducatif, les familles vivant en France disposent en principe aussi de la possibilité d'inscrire leurs enfants dans des écoles privées. Pendant l'année scolaire de 2010-2011, la France comptait 53.798 écoles primaires, dont 48.522 étaient des écoles publiques (90,2%). En conséquence, le pourcentage des écoles privées s'élève à 9,8%.⁵² Les écoles privées sont majoritairement sous contrat d'association avec l'Etat, mais il y a aussi des écoles privées rares hors contrat, généralement payantes. La plupart des écoles privées sont des institutions religieuses, souvent catholiques. Il existe également des écoles privées laïques, mais elles sont rares. De plus, les écoles privées laïques ont souvent une certaine vision, comme par exemple les écoles Steiner qui ont pour objectif d'« accueillir chaque enfant comme une personne unique »⁵³.

2.2.3. Le phénomène de 'ghettoïsation'

La carte scolaire a été introduite dans les années 60 pour stimuler la mixité sociale des écoles, pour les rendre aussi mixtes que le quartier où elles se trouvent. Surtout dans les domaines urbains, où depuis de grandes parties de quartiers se sont appauvries. A cause de cette ghettoïsation, les parents cherchent des moyens pour fuir l'école communale. En France, le pourcentage de personnes qui ont échappé au système de la carte scolaire était de 30% en 2006, et dans les grandes villes le nombre était encore plus élevé.⁵⁴ Le phénomène de ghettoïsation et la sectorisation sont entrés au cœur des débats en France.

2.2.4. Les débats concernant la sectorisation

L'aspect le plus conflictuel de la carte scolaire est qu'elle approuve les différences par exemple résidentielles. C'est pourquoi la carte scolaire était toujours, et même à l'heure actuelle encore un sujet de conversation animé.

⁵¹ HÉRAN, François. *Ecole publique, école privée : qui peut choisir ?* Economie et statistique, n°293, pp. 17-39, 1996.

⁵² http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF07114

⁵³ <http://www.steiner-waldorf.org/>

⁵⁴ PRICK, Leo. *Carte scolaire*. Archief NRC.nl, 23-09-2006.

Au fil des années, le débat sur la sectorisation et même sur sa suppression, a été ranimé et adapté plusieurs fois. Il y a eu différents assouplissements de la carte scolaire, à commencer par l'assouplissement de 1984 qui permettait à certaines familles des classes moyennes et surtout fortunées d'indiquer l'école préférée où seront scolarisés leurs enfants.⁵⁵

En 2007, l'élection présidentielle a marqué la politisation du débat sur la sectorisation. En fait, les deux candidats à la présidence ont convenu de l'urgence d'assouplir la carte scolaire, et ils ont même posé la question de sa suppression. Avec la victoire de Nicolas Sarkozy, on a déclaré une suppression graduelle de la sectorisation pour les années d'après. Le nouvel assouplissement mettait en place le libre choix des parents dans les limites du possible. De plus, à partir de 2008, les académies étaient obligées d'annoncer les indicateurs qui expliquent les choix des familles.⁵⁶

Il ne faut pas confondre cet assouplissement de la carte scolaire avec une suppression. L'assouplissement s'est assigné deux objectifs, premièrement celui d'atteindre, en toute égalité, le système de choix libre de l'école, et deuxièmement celui de stimuler la mixité scolaire. Mais le contraire peut se réaliser, avec l'assouplissement, les écoles défavorisées perdent leurs meilleurs écoliers et cela entraîne une dégradation de la mixité scolaire. Tandis que les écoles favorisées croissent, la mixité scolaire baisse à cause de la concentration des bons écoliers.⁵⁷

De plus, il faut mettre en évidence le fait que ces assouplissements s'appliquent surtout aux collèges, et ne touchent pas nécessairement les écoles primaires françaises. Même à l'heure actuelle, les parents d'enfants français reçoivent toujours un certificat d'inscription qui indique l'école primaire à fréquenter, et sur lequel ils peuvent déposer une demande de dérogation.

⁵⁵ MEUNIER, Olivier. *Les approches interculturelles dans le système scolaire français : vers une ouverture de la forme scolaire à la pluralité culturelle ?* Socio-logos, n° 3, octobre 2008.

⁵⁶ DEROUET, Jean-Louis. *Crise du projet de démocratisation de l'éducation et de la formation ou crise d'un modèle de démocratisation ? Quelques réflexions à partir du cas français (1980-2010)*. Institut National de Recherche Pédagogiques, UMR Éducation & Politiques.

⁵⁷ OBIN, Jean-Pierre. *La suppression de la carte scolaire peut-elle favoriser la mixité sociale ?* Les rencontres de l'OZP, n° 73 – octobre 2008.

Chapitre 3. Une étude comparative interculturelle

3.1. La méthode

Pour se faire une idée des motifs parentaux dans le processus de choix d'une école primaire, nous ferons une étude comparative en tenant compte des aspects interculturels. Dans une étude comparative interculturelle, on compare plusieurs données sur la base d'une méthode cross-culturelle. Cela implique donc une comparaison de documents comparables dans plusieurs langues ou cultures.

L'analyse comparative est une forme de recherche qualitative. Selon Boeijen⁵⁸, dans cette recherche qualitative on demande entre autres dans quelle mesure les gens donnent de l'importance à leur environnement social et la façon dont ils se comportent ensuite.

3.1.1. La procédure suivie et les critères de comparaison

Cette recherche se concentre sur des sites web d'écoles primaires. Il y a beaucoup d'écoles qui se définissent à l'aide d'un site, ce qui aboutit à un nombre suffisant de documents pour une analyse comparative.

Nous nous concentrerons sur des sites web français et néerlandais, parce que les deux systèmes scolaires diffèrent considérablement. Nous examinerons la manière dont les sites essaient de convaincre le lecteur, c'est-à-dire le parent, pour choisir l'école primaire en question.

En relisant l'œuvre de Hoppenbrouwers, on remarque de nouveau qu'il propose quinze motifs dont les parents peuvent tenir compte dans le processus décisionnel de choix de l'école.⁵⁹

Pour notre recherche, nous avons sélectionné des critères qui d'après nous jouent un rôle dans le processus décisionnel de choix de l'école de parents français et néerlandais. De plus, nous avons enlevé les critères qui étaient difficiles à trouver sur les sites web scolaires, comme par exemple la présence d'un autre enfant, la compétence du professeur et les histoires qui

⁵⁸ BOEIJJE, H. *Analyseren in kwalitatief onderzoek. Denken en doen*. Amsterdam: Boom Onderwijs, 2005.

⁵⁹ HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . . WOUW! Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, Februari 2007.*

circulent sur l'école. Nous avons réduit le nombre de motifs à dix, ce qui nous a mené à dix points de comparaison différents. A savoir :

1. L'atmosphère

Avec ce critère, nous faisons allusion à l'ambiance qui règne à l'école. Nous nous demanderons si l'école accorde une certaine importance à une atmosphère agréable ou amicale dans laquelle les élèves baignent chaque jour.

2. La réputation

L'élément de la réputation implique la connaissance de l'école, et la mesure dans laquelle le parent connaît déjà l'école en question. Nous parlerons de la familiarité du parent avec l'école, mais aussi de l'impression que l'école veut donner à l'aide de son site Internet.

3. Les équipements

Le critère des équipements est éloquent, il concerne la présence, ou l'absence, d'équipements à l'école. Nous aimerions savoir si l'école est bien équipée de matériaux, comme par exemple d'ordinateurs, et si l'école vit avec son temps.

4. L'hygiène

En parlant de l'hygiène, nous visons l'état sanitaire dans lequel une école primaire se trouve. Nous nous demanderons si la santé des enfants figure en tête de la liste des priorités de l'école.

5. La taille de la classe

Nous voudrions savoir si l'école prête de l'importance à la taille moyenne de ses classes. L'école veut-elle se présenter comme une petite ou une grande école, et pense-t-elle que les parents attachent de l'importance à la taille d'une classe ?

6. La situation sociale

Cet élément concerne des facteurs qui constituent l'aspect social de l'école primaire, comme par exemple la franchise et l'attitude du professeur d'école envers les élèves, ou les relations entre les élèves.

7. Les résultats scolaires

En ce qui concerne les résultats scolaires, nous verrons si l'école se présente comme une école bien notée où les résultats scolaires, et le programme scolaire, sont très importants. Nous nous poserons la question de savoir jusqu'à quel point l'école est axée sur les performances de l'enfant.

8. L'accessibilité

Ce critère fait référence aux possibilités d'accès de l'école. On parle de la distance de la maison à l'école, et aussi les moyens d'accès facile comme par exemple les cars de ramassage scolaire. Dans l'acception la plus large du terme, il s'agit de l'ouverture de l'école envers les élèves, mais aussi envers les parents.

9. Le type d'école

Le type d'école est un aspect bien clair : il s'agit de la caractérisation de l'école. Nous nous demanderons en quoi l'école se distingue. Parle-t-on par exemple d'une école publique, ou d'une école privée. Est-ce une école qui fonctionne sur la base d'une religion, ou parle-t-on d'enseignement laïc ?

10. La sécurité

Cet élément implique la garantie de la sécurité à l'école et autour de l'école. L'école se présente-t-elle comme un lieu sûr et de confiance ?

Dans cette étude, nous comparerons les sites Internet quant à ces dix motifs, pour voir si, en France, l'école primaire générale se définit de la même façon que l'école primaire néerlandaise. En se définissant, l'école primaire tient compte des motifs et besoins des parents, elle se demande ce qu'ils trouvent important, et essaie de répondre et de correspondre à ces besoins. A partir de ces définitions, on peut déterminer les motifs de parents dans le processus du choix de l'école.

3.1.2. Le corpus

Le corpus utilisé se compose de 100 sites web en totalité : 50 sites français et 50 sites néerlandais. (Annexe 2 et 3) Les sites web des écoles connaissent deux objectifs principaux. Le premier objectif d'un site scolaire est d'informer son lecteur. Le site sert à donner des informations générales et importantes sur la scolarité des élèves. En deuxième lieu, le site scolaire connaît un autre objectif, celui de convaincre le lecteur, c'est-à-dire le parent. On peut considérer le site comme une enseigne publicitaire dans laquelle l'école se présente d'une façon profitable, et dans laquelle l'école doit se distinguer des autres d'une manière particulière. En principe, le lecteur a un choix à faire et la recherche des sites peut l'aider dans ce processus.

Les sites web utilisés dans notre étude comparative ont été choisis au hasard. Il n'existe pas beaucoup de sites web scolaires français, c'est pourquoi il n'y avait pas beaucoup de choix. Dans notre recherche, nous avons essayé de choisir autant d'écoles privées que d'écoles publiques, et aussi bien des écoles confessionnelles que des écoles laïques, parce qu'il est

important de tenir compte du fait qu'il existe plusieurs types d'écoles qui devront être analysées. En ce qui concerne les sites néerlandais, nous avons aussi cherché à faire une sélection d'écoles variée, allant des écoles Montessori aux écoles catholiques très strictes.

3.1.3. Les problèmes possibles

Dans cette étude comparative, nous tenons compte de certains aspects qui pourront poser des problèmes. Un premier problème possible est le fait qu'à cause de la carte scolaire, les écoles publiques françaises n'ont pas vraiment besoin d'attirer des élèves. Les enfants sont automatiquement inscrits dans une école publique, il n'est pas question du fait de convaincre les parents à l'aide d'un site Internet. C'est pourquoi, la plupart des écoles ne disposent pas d'un propre site. Les écoles primaires qui font usage d'un site web, en majorité des écoles privées, utilisent leur site pour des raisons surtout informatives. C'est pourquoi nous pouvons nous demander jusqu'à quel point les sites scolaires français et les sites scolaires néerlandais sont comparables par rapport à leurs objectifs.

C'est aussi pour cette raison que les sites français et néerlandais peuvent différer en ce qui concerne la quantité d'information. En général, les sites web néerlandais donnent beaucoup plus d'information que les sites français. C'est pourquoi pour les sites néerlandais, nous nous concentrerons principalement sur la page d'accueil et la « mission et vision » de l'école primaire en question.

Le troisième problème méthodologique que nous pouvons rencontrer, est la différence de terminologie par école primaire. Les écoles primaires peuvent décrire les choses d'une manière différente, tandis qu'elles veulent au fond dire la même chose, ce qui rend parfois difficile de cocher les motifs visés.

3.2. Les résultats

Quand on regarde les résultats (Annexe 1), la première chose qui saute aux yeux est le nombre moyen de critères nommés sur les sites Internet. Aux Pays-Bas, ce nombre de 7,44 motifs est presque deux fois plus haut qu'en France, où le nombre reste à peine à un maximum de 4. Selon toute probabilité, ce phénomène est dû au système de la carte scolaire et le fait que les écoles primaires françaises ne connaissent pas vraiment la nécessité de se définir de la même façon que les écoles néerlandaises. C'est aussi dû au fait nommé dans le paragraphe précédent, où nous avons déjà constaté que les sites web néerlandais donnent simplement plus d'information, et que l'information donnée est beaucoup plus détaillée. C'est aussi pourquoi les pourcentages sont en moyenne plus hauts du côté néerlandais.

Ensuite, la plupart des motifs peuvent être subdivisés en trois catégories : les raisons de qualité, les raisons de commodité et l'aspect de « social matching ». ⁶⁰ Le premier concept, celui des raisons académiques, se compose de motifs qui parlent de la qualité de l'enseignement, tels que la réputation (2) et les résultats de l'école (7). En examinant ces deux aspects, il faut remarquer que les sites français, tout comme les sites néerlandais, attachent une valeur au motif académique. Les aspects sont bien présents dans les deux cultures et leurs sites scolaires. Le deuxième groupe de motifs est celui des raisons de commodité, les aspects qui relèvent de ce groupe sont l'accessibilité (8) et la sécurité (10). Bien que la sécurité soit un aspect rencontré très fréquemment sur les sites scolaires néerlandais (92%), il faut constater la même chose que pour le premier concept, les deux cultures attachent beaucoup d'attention à ces phénomènes. Finalement, il y a le concept de « *social matching* », qui correspond aux convictions (non-)religieuses (9) et à la situation sociale de l'école primaire (6). Le type d'école est le meilleur exemple d'une importance équivalente, parce que tant sur les sites français que sur les sites néerlandais le pourcentage atteint un nombre de 94%, ce qui veut dire qu'il y a seulement trois sites néerlandais et trois sites français qui ne prêtent pas d'attention au type d'école. La situation sociale est un motif fréquemment nommé, aussi bien en France qu'aux Pays-Bas.

Par conséquent, en regardant ces trois catégories nous pouvons conclure que les différences ne sont pas très déviantes. Mais si nous mettons en avant les motifs encore non nommés, il faut pourtant remarquer quelques divergences. Tout d'abord, il y a l'aspect de l'atmosphère (1). Il est évident que les parents néerlandais accordent une grande valeur à une bonne

⁶⁰ BROUWER, DE J. *Een basisschool kiezen op kwaliteit. Waar kies je voor?* Igitur-archief Universiteit Utrecht, Student Theses, 28-09-2011.

atmosphère. Presque tous les sites scolaires néerlandais, 92%, se précisent comme étant des écoles où il règne une ambiance agréable. En France, c'est seulement la moitié des sites qui font attention à ce motif de l'atmosphère. De plus, sur les sites néerlandais le phénomène de l'ambiance est 0,5 fois plus mentionné que sur les sites français.

Une deuxième différence concerne l'aspect des équipements (3), ou bien la modernité de l'école. 18% des écoles primaires françaises indiquent l'usage de TIC (technologies de l'information et des communications), tandis que 50% des écoles néerlandaises sont équipées de la technologie moderne.

Quand nous regardons les chiffres, la taille de la classe (5) est un aspect qui passe inaperçu, mais en examinant les sites néerlandais il faut constater qu'environ un quart des sites mentionne la composition de petites classes, et donc d'une attention individuelle. Cela n'est pas le cas en France, où on ne porte pas beaucoup d'attention à la taille (petite) de la classe.

Le dernier motif, celui de l'hygiène (4), est un aspect remarquable, parce que c'est le seul motif qui enregistre un meilleur résultat à la côté française. Seulement 4% des sites néerlandais attachent de l'importance au phénomène de l'hygiène, tandis que plus de 30% des écoles primaires françaises avancent qu'elles accordent une importance à l'hygiène de l'école et des élèves.

En dehors de ces dix motifs, nous avons constaté d'autres différences remarquables en comparant les sites web français et néerlandais. Les sites Internet néerlandais se définissent souvent comme des écoles où on manie un engagement intime avec les parents des élèves. Tous les sites connaissent un titre « parents », et parlent du comité de parents d'élèves, le « *Ouderraad* ». L'engagement des parents est considéré comme naturel, et de la part des parents il sera prévu qu'ils se sentent concernés pendant la période de scolarité de leurs enfants. Un autre phénomène frappant des sites néerlandais, est la présence des stratégies contre l'harcèlement moral. Dans certaines écoles primaires, on suit même, avec l'aide du gouvernement la doctrine de la tolérance zéro. Aux Pays-Bas, on prend le phénomène d'harcèlement moral très au sérieux. La troisième et dernière chose que l'on remarque, est la présence de guides scolaires sur les sites web néerlandais. Avec un pourcentage de 100%, tous les sites disposent d'un guide scolaire téléchargeable. En revanche, on ne trouve pas du tout de guides scolaires sur les sites Internet français (0%).

La seule chose qui est très fréquente sur les sites français est le règlement scolaire, ce qui a à voir avec la fonction principalement informative des sites scolaires français. Nous ne pouvons

pas nommer la présence de règlements scolaires comme étant une vraie différence, parce que les sites web néerlandais mettent aussi un règlement à la disposition des parents.

3.3. Explication des résultats

Dans ce paragraphe, nous essaierons d'expliquer les résultats de cette recherche à l'aide de différences culturelles escomptées entre les Pays-Bas et la France. Une première différence culturelle entre les écoles primaires françaises et néerlandaises, est le fait qu'en général les écoles néerlandaises sont plus ouvertes et flexibles que les écoles françaises. Ce qui provoque une relation plus informelle entre le professeur et ses élèves mais aussi entre l'école et les parents. Cet aspect explique le fait que les parents néerlandais attachent plus de valeur à une bonne atmosphère, et à une classe de petite taille en raison de l'attention individuelle. Les écoles françaises connaissent une politique plus formelle, ce qui mène au fait que ces écoles sont en règle générale considérées comme étant plus strictes et que l'enseignement passe avant l'atmosphère. Deuxièmement, on voit de plus en plus qu'aux Pays-Bas, on perd l'intérêt pour l'Eglise. A cause de cette perte d'intérêt, les gens accordent de l'importance à autre chose que la religion.

Ensuite, nous avons vu une différence en ce qui concerne la modernité. L'école primaire française est en général moins moderne que l'école primaire néerlandaise. Dans les écoles primaires françaises, on attache plus de valeur aux rituels formels de « la veille école », comme par exemple se mettre en rang. Tandis que l'école primaire néerlandaise devient de plus en plus moderne avec ses tableaux numériques et ses ordinateurs. Il est aussi possible que cet aspect soit en relation avec la différence entre les budgets à dépenser.

Finalement, il y a l'aspect de l'hygiène que nous n'avons pas encore essayé d'expliquer. L'hygiène est un phénomène important dans les écoles primaires françaises. Cela est probablement dû au fait que les journées d'école des élèves français sont considérablement plus longues. Les enfants passent la plupart de la journée à l'école, et ils y prennent leur déjeuner, c'est probablement pourquoi les parents français attachent beaucoup de valeur à une école propre et ordonnée.

3.4. Des recherches à venir

Dans ce dernier paragraphe, nous voulons mettre en avant des possibilités pour des recherches futures possibles. Une première idée serait de mettre l'accent sur un critère spécifique, de sorte qu'on puisse se plonger un peu plus dans l'étude et la terminologie d'un critère

particulier. Une autre possibilité est de faire usage d'un autre corpus, comme par exemple une étude de règlements scolaires ou une analyse de guides scolaires. Le seul problème qu'on rencontrera dans l'étude de guides, est le fait que le phénomène d'un guide scolaire n'est pas très connu en France. C'est pour cette raison qu'un ou plusieurs guides scolaires français sont difficiles à obtenir.

Les motifs des parents dans le processus du choix de l'école, peuvent aussi être étudiés à l'aide d'une enquête qualitative ou d'une interview. On pourrait utiliser les mêmes motifs, ou bien faire une sélection, et demander aux parents quels critères ils jugent importants, et pourquoi. On pourrait questionner les parents français, en demandant ce qu'ils pensent du choix imposé en fonction de la carte scolaire, et s'ils auraient choisi une autre école que l'école imposée s'ils avaient eu le choix. Aux parents néerlandais, on pourrait demander pourquoi ils ont choisi cette école particulière pour leur enfant, et quels motifs ont joué un rôle dans leur processus de choix de l'école primaire. De la sorte, les parents interviewés seraient en fait 'obligés' de choisir entre les motifs donnés, alors que les sites web peuvent se définir sans qu'on doive faire un choix entre les critères, et donc ces sites peuvent se définir juste comme ils veulent.

Conclusion

En supposant que les critères nommés sur les sites web scolaires représentent les motifs du choix des parents, nous pouvons conclure que les motifs des parents français et néerlandais diffèrent à plusieurs niveaux. Les parents néerlandais donnent plus d'importance à la taille de la classe, aux équipements techniques, et à une bonne atmosphère à l'école. En plus, toutes les écoles primaires néerlandaises disposent d'un guide scolaire, et elles accordent une grande importance à un engagement intime avec les parents des élèves. Il y a un motif auquel les parents français semblent accorder plus d'importance, c'est l'aspect de l'hygiène. Les critères du type d'école et celui des résultats scolaires sont très importants aussi bien pour les parents français que pour les parents néerlandais.

On peut se demander si ces conclusions ne restent que des hypothèses. Cette étude est une étude faite à une petite échelle, des recherches plus détaillées seraient nécessaires pour tester la validité des hypothèses.

La recherche connaît plusieurs limitations. Un premier élément discutable concerne les critères et leurs définitions. On peut se demander si les différents motifs utilisés sont univoques, ou si on peut les interpréter d'une autre manière aussi. Jusqu'à ce point, les explications des motifs restent seulement une interprétation du chercheur. C'est pourquoi on peut se demander si cela est assez crédible. Ensuite, l'étude se borne à dix motifs parce qu'on a fait une sélection. Pourtant, il faut se demander si tous les critères possibles sont entrés en ligne de compte, ou s'il y a encore d'autres motifs qui ont été ignorés. Parfois il est difficile de reconnaître certains critères parce qu'ils sont nommés non pas de façon directe, mais indirecte, c'est-à-dire sous-entendue.

On peut considérer la quantité d'information sur les sites web comme un deuxième désavantage, simplement parce que les sites français donnent moins d'information. C'est pourquoi il faut se demander s'il y a d'autres manières de tester, de sorte que le corpus soit plus représentatif. D'autres possibilités sont par exemple une recherche à l'aide d'une enquête qualitative ou à l'aide d'interviews, comme vous l'avez vu plus haut.

Une dernière chose désavantageuse est le fait que la recherche et ses hypothèses ont été obtenues d'une manière indirecte, en analysant des sites web scolaires. Nous sommes intéressés par les motifs de parents, mais les parents eux-mêmes n'ont pas été interrogés. La

recherche s'inspire de l'idée que les critères mentionnés sur les sites web reflètent les motifs des parents, mais il n'est pas sûr que ce soit effectivement le cas. C'est pourquoi, il est important que, dans des recherches à venir, les parents soient directement interrogés de sorte que les résultats soient plus représentatifs. Finalement, il sera intéressant d'élargir le champ des recherches en analysant la situation dans d'autres pays, surtout dans les pays qui ont libéralisé la carte scolaire, comme par exemple la Belgique et le Royaume-Uni.

Bibliographie

ANDRADA, Myrian. *Les effets du choix de l'école selon la nature du dispositif mis en œuvre, une approche comparative en termes d'équité*. Université de Bourgogne, Institut de Recherche sur l'Éducation, 25 juin 2007.

ASSAEL, Henry. *Consumer behavior and marketing action*, 6th ed. Ohio: South-Western College Publishing, 1998.

BACCONNIER, B., MARGUERITE, H., GEOFFROY, G. *Carte scolaire et aménagement des territoires*. Service de Veille scientifique et technologique, Dossier d'actualité, n° 32 – janvier 2008.

BLANK, J.L.T., S. BOEF VAN DER MEULEN, H.M. BRONNEMAN-HELMERS, L.J. HERWEIJER, B. KUHR, en R.A.H. SCHREURS. *School en schaal*. Rijswijk/Den Haag: Sociaal en Cultureel Planbureau/VUGA, 1990. (Cahier 81)

BOEF-VAN DER MEULEN, S., HERWEIJER, L.J. *Schoolkeuze en scholenplanning in het basisonderwijs*. Rijswijk, Sociaal en Cultureel Planbureau, 1992.

BOEIJE, H. *Analyseren in kwalitatief onderzoek. Denken en doen*. Amsterdam: Boom Onderwijs, 2005.

BRONNEMAN-HELMERS, R. *Overheid en onderwijsbestel, beleidsvorming rond het Nederlandse onderwijsstelsel (1990-2010)*. Sociaal en Cultureel Planbureau, Den Haag, november 2011.

BROUWER, DE J. *Een basisschool kiezen op kwaliteit. Waar kies je voor?* Igitur-archief Universiteit Utrecht, Student Theses, 28-09-2011.

DALSHEIMER-VAN DER TOL, N. *La carte scolaire : un éclairage international*. Éducation & formations n° 79, décembre 2010.

DEROUET, Jean-Louis. *Crise du projet de démocratisation de l'éducation et de la formation ou crise d'un modèle de démocratisation ? Quelques réflexions à partir du cas français (1980-2010)*. Institut National de Recherche Pédagogiques, UMR Éducation & Politiques.

DIJKSTRA, A. DRIESSEN, G. VEENSTRA, R. *Academic achievement in public, religious, and private schools. Sectors and outcomes differences in Holland*. Paper presented at the Annual Meeting of the American Educational Research Association, April 11, 2001, Seattle WA.

DIJKSTRA, A.B., JUNGBLUTH, P., RUITER, S. *Verzuiling, sociale klasse en etniciteit: Segregatie in het Nederlandse basisonderwijs*. *Sociale Wetenschappen*, 44(4), pp.24-48, 2001.

- DRIESSEN, G. *The limits of educational policy and practices? The case of ethnic minorities in The Netherlands*. Comparative Education, 36(1), pp.55-72, 2000.
- GLENN, Charles L. *Choice of Schools in Six Nations: France, Netherlands, Belgium, Britain, Canada, West Germany*. Office of Educational Research and Improvement, Washington DC, 1989.
- HÉRAN, François. *Ecole publique, école privée : qui peut choisir ?* Economie et statistique, n°293, pp. 17-39, 1996.
- HERWEIJER, L., & VOGELS, R. *Ouders over opvoeding en onderwijs*. Den Haag: SCP, 2004.
- HIRTT, Nico. *Impact de la liberté de choix sur l'équité des systèmes éducatifs ouest-européens*. Appel pour une école démocratique (Bruxelles), Septembre 2007.
- HOPPENBROUWERS, C. *Onderzoek naar het besluitvormingsproces van ouders van basisschoolleerlingen, de keuze tussen twee basisscholen . . . WOUW! Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, Februari 2007*.
- HUIZINGA, Henk. *Standaardlexicon Marketing*. Samsom, Alphen aan de Rijn, 2000.
- KARSTEN, S., FELIX, C., LEDOUX, G., MEIJNEN, W., ROELEVELD, J. & SCHOOTEN, E. VAN. *Onderwijssegregatie in de grote steden*. Beleid en Maatschappij, 32 (2), 63-75, 2005.
- KOTLER, P., ARMSTRONG, G., SAUNDERS, J., WONG, V. *Principles of Marketing, Second European Edition*. Prentice Hall Europe, 1999.
- LAEMERS, Maria Theadora Antonia Bernadette. *Schoolkeuzevrijheid: veranderingen in betekenis en rijkwijdte*. Ubbergen, Tandem Felix, 1999.
- LAFORGUE, Denis. *La ségrégation scolaire : L'État face à ses contradictions*. Paris : L'Harmattan, 2005.
- LEGER, Alain. *Le choix de l'école, liberté et infidélité*. Université de Caen, FNOGEC, 29 mars 2003.
- METSELAAR, T. *Een zwarte of een witte school? Een onderzoek naar de opvattingen van ouders over etniciteit bij de keuze van een basisschool voor hun kind*. Wetenschapswinkel, Universiteit van Tilburg, November 2005.
- MEUNIER, Olivier. *Les approches interculturelles dans le système scolaire français : vers une ouverture de la forme scolaire à la pluralité culturelle ?* Socio-logos, n° 3, octobre 2008

OBIN, Jean-Pierre. *La suppression de la carte scolaire peut-elle favoriser la mixité sociale ?* Les rencontres de l'OZP, n° 73 – octobre 2008.

OMAR, Ogenyi. *Retail Marketing*. Harlow: Pearson Education Limited, 1999.

PETKANTCHIN, Valentin. *Au-delà de la liberté de choix de l'école*. Institut Molinari, 07 novembre 2006.

PRICK, Leo. *Carte scolaire*. Archief NRC.nl, 23-09-2006.

STOKKING, K.M. *Determinanten van school- en beroepskeuze in theorie en onderzoek*. Vakgroep Onderwijskunde, Universiteit Utrecht, 1997.

TEELKEN, Jacoba Christina. *Market mechanisms in education: a comparative study of school choice in the Netherlands, England and Scotland*. 1998.

TRAPPENBURG, M. *Schoolkeuze en apartheid in Nederland*. *Krisis*, jrg. 4, nr. 4, pp. 74-84, 2003.

VOGEL, Patricia. *De school : keuzen en kansen : onderwijssociologische studies*. Muiderberg, Coutinho, 1989.

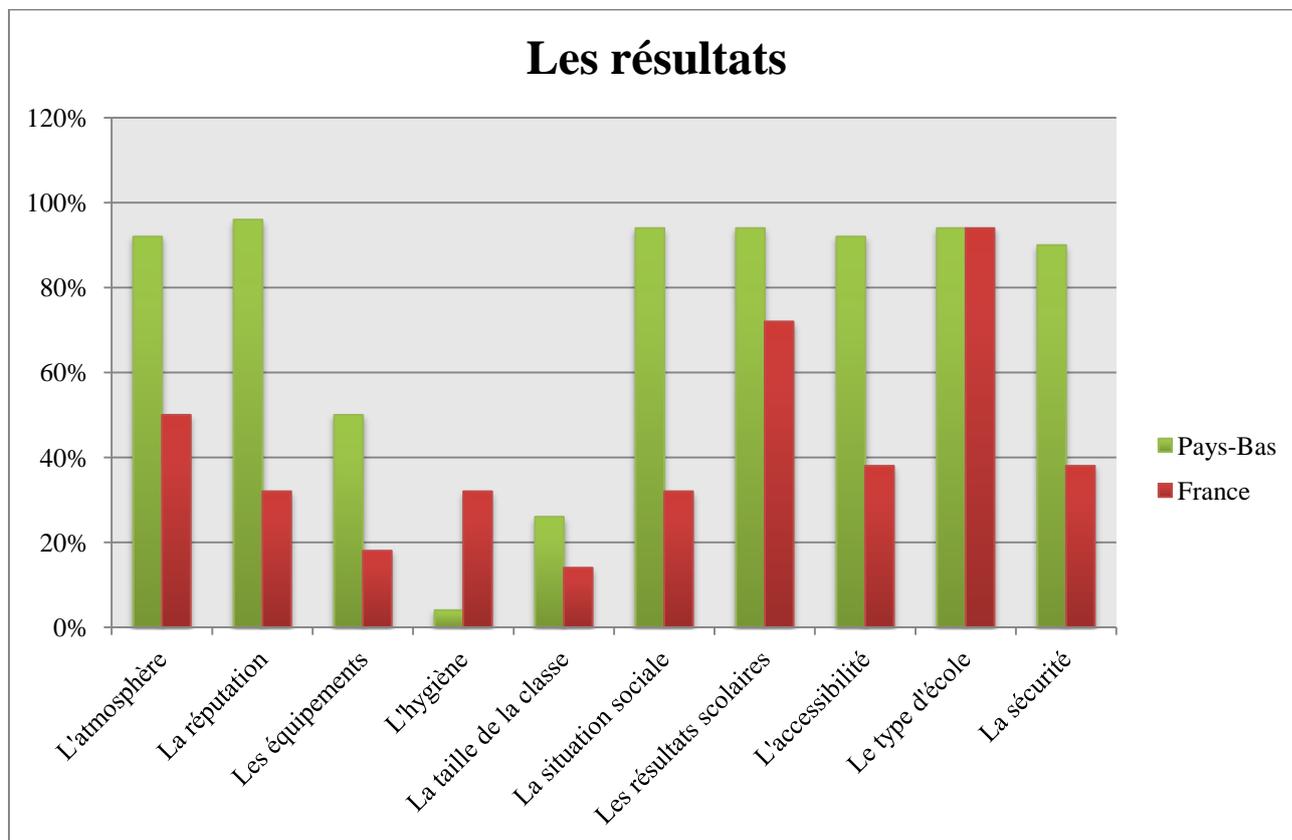
WEBBINK, D., WOLF, I. *Wat is bekend over de effecten van kenmerken van onderwijsstelsels? Een literatuurstudie*. Centraal Planbureau, Den Haag, juli 2009.

WILLEMS, T., SERHADLIOGLU, E., LEYENS, S. *Comment concilier liberté de choix parental et mixité sociale?* Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur, Août 2011.

ZANTEN, A. VAN, OBIN, JP. *La Carte scolaire*. Paris, PUF, collection Que sais-je ? 2008.

Annexes

Annexe 1. Les résultats



Annexe 2. Les 50 sites web français

1. <http://www.st-jean-colmar.fr/primaire>
2. <http://www.estrantrest.fr/etablissement/cdf/index.php?section=etablissement&soussection=cdf&soussectiontitre=Charles de Foucauld&page=index&titre=Accueil>
3. <http://www.cours-moliere.com/fr/classe-primaire-bilingue-paris.php>
4. <http://www.ecoleperceval.org/spip.php?article48>
5. <http://www.ratrapage-scolaire.com/htfr/frameset1.htm>
6. <http://ecoleduthaurac.scolasite.net/>
7. <http://www.standre-nogent.fr/>
8. <http://www.ecole-chateau-peynier.edu/>
9. <http://www.ecoledesroches.com>
10. <http://www.lesperance-vendee.com/>
11. <http://www.presentationdemarie-vernoux.com>
12. http://lycees.ac-rouen.fr/st_adjutor/affich_unite.php?numUnite=2
13. <http://stanselme-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique3>
14. <http://www.marmoutier.com/>
15. <http://www.seminairedejeunes.com/>
16. <http://www.clotilde.org/>
17. <http://www.cours-rene-reaumur.fr>

18. <http://www.ecolemassillon.com/>
19. <http://www.eab.fr/index.php?module=webLIVE&id=1430>
20. <http://www.hattermer.fr/fr/>
21. <http://www.eabjm.org/fr/>
22. <http://www.saintho.fr/>
23. <http://www.eurecole.com/4.aspx?sr=1>
24. <http://www.jand-argentan.fr/GroupeScolaireJeanneArcNotreDameArgentanOrneMaternellePrimaire.html>
25. <http://www.standre-stmaur.org/web/rubrique.php?id=3>
26. <http://www.fenelonsaintemarie.org/tocqueville/page/le-reglement-interieur/>
27. <http://www.la-providence.net/1-67-L-Ecole.php>
28. <http://saintmicheldepicpus.fr/ecole/ecole/>
29. <http://www.ecoledecroly.com/>
30. <http://www.ecolejulesverne.com/>
31. <http://ecoleprinquiau.free.fr/>
32. http://www.ecolepubliquesdurocher-monterfil.ac-rennes.fr/spip.php?page=la_meteo
33. <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/chavanod/>
34. <http://ec-gastongoulard-85.ac-nantes.fr/>
35. <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/piquecos/>
36. <http://ecoles18.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/Nerondes/articles.php?lng=fr&pg=153>
37. <http://www.pouillon40.fr/Jeunesse/Les-etablissements-scolaires/L-ecole-elementaire-publique>
38. <http://laguenne.19.pagesperso-orange.fr/>
39. <http://www.ecoleprimairebannalec.fr/>
40. <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/de-vincy.balme-de-sillingy/>
41. <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/morzine/>
42. <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/metz-tessy/>
43. <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/les-clarines.bernex/>
44. <http://ecolepubliquebarjac.pagesperso-orange.fr/>
45. <http://www.ecole-publique-coutouvre.fr/>
46. <http://lampaul.pagesperso-orange.fr/>
47. <http://levizac.ecole.pagespro-orange.fr/>
48. https://phare.ac-rennes.fr/pigeonvert_marzan/
49. <http://sites79.ac-poitiers.fr/verruyes/>
50. <http://ecole.jaumegarde.free.fr/>

Annexe 3. Les 50 sites web néerlandais

1. <http://www.de-adelaar.nl/>
2. <http://www.obsdewieden.nl/>
3. <http://www.obshogenkamp.nl/>
4. <http://www.bakenlelystad.nl/>
5. <http://www.lucebertschool.nl>
6. <http://www.singelschool.nl/>
7. <http://www.bsdefakkel.nl/>
8. <http://www.bsoudendijk.nl/>
9. <http://www.bsdebaandert.nl/>
10. <http://www.obsnieuwebrug.nl>
11. <http://www.deregenboog.net>
12. <http://www.vlaswei.nl>
13. <http://www.apollo11.nl>
14. <http://www.aloysius-bs.nl>
15. <http://www.obs-hetgaljoen.nl>
16. <http://www.speelhoeve.nl>
17. <http://www.basisschoolpiethein.nl>

18. <http://www.burchtveenendaal.nl>
19. <http://www.bsklim-op.nl/>
20. <http://www.kontikischool.nl>
21. <http://www.bsopdehoogte.nl>
22. <http://www.obsoetkomst.nl>
23. <http://www.bs-groesbeeknoord.nl/>
24. <http://www.deboomgaard.nl/>
25. <http://www.dehogeraven.nl/>
26. <http://www.obsdespil.nl/>
27. <http://www.tmeesterwerk.net>
28. <http://janhekmanschool.nl>
29. <http://www.duiventilhoorn.nl>
30. <http://bouwmanschool.nl/school/>
31. <http://www.regenboogbreugel.nl>
32. <http://www.icbkaleidoscoop.nl/>
33. <http://www.benedictusschool.nl>
34. <http://gondelier.nl/>
35. <http://www.obs-terborch.nl/>
36. <http://www.obsdeklimroos.com>
37. <http://www.obszeijen.nl>
38. http://www.conexus.nu/Rosascholen_C03/default.asp?ComID=226&modid=6295&itemid=0&time=-1
39. <http://www.henrydunant.nl>
40. <http://klaverweide.cms4skool.nl/>
41. <http://www.desassevaart.nl>
42. <http://www.obs-kubus.nl/>
43. <http://www.obsdevrijevlucht.nl/>
44. <http://www.obsdeirisschool.nl/>
45. <http://www.obsopweg.nl/>
46. <http://www.de-startbaan.nl/wordpress/>
47. <http://www.gbsdeleilinde.nl>
48. <http://www.yndemande.nl/>
49. http://www.qliqprimair.nl/de_troubadour/standaard.php?id=4388
50. <http://www.jjbuskesschool.nl/>